LA COMMISSION NATIONALE DE SÉLECTION DE FILMS DOCUMENTAIRES

IMAGES EN BIBLIOTHÈQUES

Images en bibliothèques coordonne la Commission nationale de sélection de documentaires pour les bibliothèques et structures non commerciales.

PRÉSENTATION

La Commission de sélection présente un panorama **de la création documentaire récente** et permet aux films sélectionnés d'être **diffusés largement** au sein de notre réseau. C'est un véritable label qui guide les bibliothécaires et structures non-commerciales dans leurs choix d'acquisition et de projections.

Trente bibliothécaires spécialistes du cinéma documentaire composent le comité de sélection et se réunissent dix fois par an par petits groupes. Leur choix se fonde sur la qualité des films ainsi que sur l'intérêt de leur place au sein d'une collection en bibliothèques ou institutions publiques.

PROGRAMMER UN FILM SOUTENU

Pour les structures qui souhaitent programmer un film soutenu, il faut **s'acquitter obligatoirement des droits de projection** auprès d'un des trois catalogues partenaires : Les yeux doc, Images de la culture ou l'ADAV.

Images en bibliothèques ne détenant pas les droits des films, vous pouvez contacter directement les catalogues partenaires. Le contact du catalogue détenant les droits de projection se trouve au bas de chaque fiche film.

AYANTS-DROITS : COMMENT INSCRIRE SON FILM ?

L'appel à film se déroule chaque année à l'automne via Docfilmdepot.

Les films inscrits doivent être **produits dans les deux années** précédant la commission. Seuls les ayants-droit peuvent inscrire un film (producteur·rice, distributeur·rice, cinéaste). Il est impératif, pour les films étrangers, d'inscrire une version **sous-titrée en français**.

LA DIFFUSION DES FILMS PAR LES CATALOGUES PARTENAIRES

Nos **catalogues partenaires** s'engagent à **acquérir les droits des films soutenus** ou **acheter les supports DVD** lors des commissions. Une répartition décidée au préalable s'effectue entre ces trois catalogues :

LES YEUX DOC (Bpi), acquisitions sur 10 ans
IMAGES DE LA CULTURE (La Cinémathèque du documentaire), acquisition sur 12 ans
L'ADAV, achat de supports DVD

Plus d'informations sur cette page
Contact : Charlotte Bourgeade